**AVIS RECTIFICATIF**

**Etablissement public du Mont-Saint-Michel**

16 route de la caserne 50170 Beauvoir

Tél.02 33 89 01 01

[etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr](mailto:etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr)

[http://www.klekoon.com](javascript:BMP_openWindow(%22http://www.klekoon.com%22,%22TestLien%22,%22%22);)

*Objet*: Appel à Manifestation d’Intérêt en vue du déploiement d’infrastructures de charges nécessaires à l’usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables à l’exclusion des dispositifs sans fil ou à induction et des dispositifs d’échange de batterie comprenant la mise en œuvre et l’exploitation, sous l’initiative et sous la seule responsabilité du ou des occupants, d’une activité d’aménageur, d’opérateur d’infrastructure de recharge connecté à une plateforme d’interopérabilité, d’opérateur de mobilité et d’exploitant des installations (y compris en tant qu’exploitant de réseaux pour les infrastructures souterraines qu’il déploiera ou utilisera dans le cadre de ses activités).

Avis initial publié sur le site de la centrale des marchés (dép. 50) et le site internet de l’établissement public du Mont-Saint-Michel : le 21 juin 2023

**Informations rectificatives :**

Article 2 – Conditions de participation et présentation des projets

Au lieu de lire : " Les dossiers devront obligatoirement être signés par un représentant légal de la société concernée (ou habilité à cet effet) et envoyés au plus tard le jeudi 31 août 2023 à 17 heures. »

Lire : " Les dossiers devront obligatoirement être signés par un représentant légal de la société concernée (ou habilité à cet effet) et envoyés au plus tard le **vendredi 15 septembre 2023 à 17 heures**. »

Article 6 – Renseignements complémentaires

Au lieu de lire : « Les opérateurs souhaitant obtenir des informations complémentaires sur le présent AMIC doivent le faire exclusivement par le moyen de l’adresse électronique : [etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr](mailto:etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr)

Des questions pourront y être posées jusqu’au jeudi 10 août 2023 à 17 heures. »

Lire : « « Les opérateurs souhaitant obtenir des informations complémentaires sur le présent AMIC doivent le faire exclusivement par le moyen de l’adresse électronique : [etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr](mailto:etablissement.public@montsaintmichel.gouv.fr)

Des questions pourront y être posées jusqu’au **vendredi 25 août 2023 à 17 heures.** »